

## Le décapsuleur, incubateur en économie sociale et solidaire

Depuis janvier 2019, Solutions Alternatives et Solidaires en Limousin, le réseau Tela et ALISO (réseau creusois des Acteurs du Lien Social) travaillent main dans la main, en lien avec la Quincaillerie, à la création d'un outil d'accompagnement des porteurs de projets locaux, innovants et durables.

L'objectif de cet incubateur est de donner à chacun les outils et les contacts nécessaires à la création et à l'installation de son projet en Creuse, en favorisant les liens entre habitants, structures et collectivités. Le décapsuleur a ainsi vu le jour en octobre 2020. Il est accessible à tout porteur de projets du département qui répond à 3 critères simples :

- satisfaire un besoin du territoire sur lequel il a vocation à s'installer ;
- avoir une valeur sociale et/ou environnementale ;
- être ouvert à la dimension collective (statuts, gouvernance, partenariats...).

Soutenue par la Région Nouvelle-Aquitaine, cette démarche est une expérimentation sur 3 ans qui permettra d'évaluer les besoins des porteurs comme du territoire, ainsi que les réponses apportées par les structures d'accompagnement. En s'appuyant sur le travail réalisé par les collectivités et les structures concernées sur le développement d'une culture de l'accueil et de l'attractivité de la Creuse, les partenaires useront de méthodes innovantes d'animation et de mise en pratique. Centré sur le pair-à-pair et le partage d'expériences, ce programme de formation est assurément un espace de développement collectif.

Les trois associations impliquées fédèrent un grand nombre de structures creusoises sur tout le département et couvrent de nombreuses thématiques liées au développement territorial. Celles-ci ont également été retenues par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de la Creuse (DDCSP) pour animer un Pôle Territorial de Coopération Associative (PTCA).

**Vous êtes concerné et avez envie de partager votre projet ? Contactez l'association Solasol ou venez discuter avec nous à la Quincaillerie !**

Contact : Jérémie VIDAL (SolaSol) au 07 83 61 65 23 ou par mail à [limousin.solasol@gmail.com](mailto:limousin.solasol@gmail.com).

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**Vous êtes commerçant dans le Grand Guéret ?**

**Faites-vous connaître  
et participez à la promotion du territoire !**

**L'Agglo soutient ses commerçants pour augmenter  
leurs ventes et leur visibilité.**

**2 solutions vous sont proposées :**

- la plateforme de e-commerce "C'EST CREUSOIS" <https://boutique.cest-creusois.fr>
- l'application de géolocalisation des offres de service itinérantes et sédentaires "PILE ICI" <https://www.pile-ici.fr>



**Je souhaite accéder  
à ces services.  
Comment ça marche ?**

► Je contacte la Direction  
du développement économique  
du Grand Guéret  
au 05 87 63 00 07 ou par mail à  
[developpement.eco@agglo-grandgueret.fr](mailto:developpement.eco@agglo-grandgueret.fr)

Grand Guéret - La lettre - Printemps 2021 / Editée par la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret en mai 2021.  
ISSN : ISSN 2649-1060 - Directeur de la publication : Éric CORREIA - Responsable de la rédaction et mise en page : service communication du Grand Guéret.  
Textes : services du Grand Guéret - Crédits photos : Grand Guéret // M. TIJERAS // Pixabay // Pch.vector, freepik, marcovector.  
Impression sur papier PEFC : Maugein Imprimeur (19) - Tirage : 16 100 exemplaires.  
Retrouvez la lettre en ligne sur : [www.agglo-grandgueret.fr](http://www.agglo-grandgueret.fr). Pour la recevoir, écrivez à : [service.communication@agglo-grandgueret.fr](mailto:service.communication@agglo-grandgueret.fr).

25 communes membres : Ajain - Anzême - La Brionne - Bussière-Dunoise - La Chapelle-Taillefert - Gartempe - Glénic - Guéret - Jouillat - Mazeirat - Montaigut-le-Blanc - Peyrabout - Saint-Christophe - Saint-Éloi - Saint-Fiel - Saint-Laurent - Saint-Léger-le-Guérois - Saint-Silvain-Montaigut - Saint-Sulpice-le-Guérois - Saint-Vaury - Saint-Victor-en-Marche - Saint-Yrieix-les-Bois - Sainte-Feyre - La Saunière - Savennes.



# GRAND GUÉRET

## La lettre

Printemps 2021

## Édito

Le vote du budget est un temps crucial du travail des élus communautaires. Il engage l'action de l'intercommunalité pour une année. C'est un temps de choix, de décisions fortes et d'engagements affirmés. C'est aussi un temps de courage et de conviction.

L'augmentation de la fiscalité n'est jamais agréable ; aucun élu ne fait ce choix par plaisir. C'est même la dernière option considérée. D'autres choix auraient pu être faits, mais ils requerraient l'unanimité des communes membres et elle n'a pu être trouvée. Nous avons donc proposé une hausse de la taxe foncière pondérée par la baisse de la taxe d'habitation. Parce qu'elle est l'incarnation de nos nombreuses compétences rythmant le quotidien des habitants du Grand Guéret. Parce qu'elle est l'assurance d'un budget qui, à l'instar de ceux qui suivront, maintiendra notre capacité d'investissement sur le territoire, offrira des services et des débouchés à nos entreprises. Si « la plus haute forme de courage c'est le désespoir surmonté » comme l'écrivait Bernanos, alors nous pourrions dire aux prophètes de la désespérance que ce choix est celui de l'engagement à aller de l'avant, à développer encore notre territoire, à soutenir toujours nos concitoyens dans leurs projets, leurs besoins, leurs passions et leurs loisirs. Voici l'engagement formalisé par ce budget 2021.

**Éric CORREIA**

Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret  
Conseiller Régional  
Nouvelle-Aquitaine -  
Délégué Économie Créative,  
Innovation et Droits Culturels



[www.agglo-grandgueret.fr](http://www.agglo-grandgueret.fr)

SPORTS NATURE

## Pagayer... un jeu d'enfant !

**La Communauté d'Agglomération du Grand Guéret,  
via sa Station Sports Nature, vient d'ouvrir une école de  
pagaie dans les Monts de Guéret.**

Celle-ci se situe sur la base de canoë-kayak implantée au pied du viaduc de Glénic. Elle a pour objectif de développer l'accessibilité aux disciplines telles que le canoë-kayak, le paddle... et permet ainsi aux élèves d'acquérir les bases nécessaires à la navigation en lac ou en rivière, pour le loisir ou l'entraînement. De 8 à 17 ans, les enfants peuvent obtenir dans un premier temps leur pagaie blanche ou jaune et s'initier à la glisse en eau calme auprès de nos éducateurs diplômés d'État.

Les séances se déroulent les samedis après-midi de 14h30 à 16h30 jusqu'à fin octobre, au prix de 50 € les 10 séances.  
Une attestation de savoir nager sur 25 m et une autorisation parentale sont obligatoires pour toute inscription.

Contact : Service Sports Nature - 06 37 88 15 77  
[www.gueret-tourisme.fr/Sports-de-Nature](http://www.gueret-tourisme.fr/Sports-de-Nature)



## Hommages à Serge PHALIPPOU et William CHERVY

Deux anciens élus communautaires nous ont quittés. De personnalités différentes, dans leur engagement politique comme leur tempérament, ils ont marqué l'intercommunalité par la force de leur caractère et leur conviction profonde que s'engager au service du public relevait d'une mission incessante et noble. William Chervy était en outre l'un des membres fondateurs du District de Guéret Saint-Vaury et donc l'un des « pères » de notre Agglo. Merci à eux d'avoir mené ce combat. Les personnels et élus communautaires présentent leurs plus sincères condoléances à leurs proches.





# Lecture publique : les essentielles découvertes



**OUI, LA BM EST OUVERTE !**  
Du mardi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.  
Horaires en vigueur depuis le 23 mars et soumis à l'évolution du contexte sanitaire.

**GRATUIT**  
L'inscription à la bibliothèque est gratuite pour les habitants du territoire du Grand Guéret.

Lieu privilégié de la lecture publique et de la culture sur l'agglomération, la Bibliothèque Multimédia du Grand Guéret a à cœur de partager avec les lecteurs des œuvres à découvrir. Tables thématiques, logos distinctifs, sélections spéciales, sur place ou via les outils numériques...

Voici un petit tour d'horizon des outils déployés au service de la promotion de la culture.

Hommage à un artiste, mise à l'honneur d'un style, d'une journée particulière, d'une actualité ou encore d'une saison... Les fidèles lecteurs les connaissent bien : l'équipe de la BM a mis en place ses coups de cœur "ponctuels". Ceux-ci sont régulièrement présentés via des tables thématiques au sein des différents secteurs (adulte, jeunesse, patrimoine et multimédia).

Mais saviez-vous que, dans les rayons, des logos dédiés fleurissent également pour vous guider ? Retrouvez-les sur les livres jeunesse pour marquer les coups de cœur pérennes (pastille rouge en forme de cœur avec mention de l'année), ou bien sur les CD et DVD du secteur multimédia (en noir et blanc en forme de "cornes du diable" en référence à la

musique Métal).

L'équipe s'appuie également sur son portail web et sa page Facebook pour valoriser ses coups de projecteur.

Contact : 05 87 63 00 08 - [www.bm-grandgueret.fr](http://www.bm-grandgueret.fr) - [facebook.com/bmigueret](https://facebook.com/bmigueret)



## RESSOURCES NATURELLES

# L'Agglo, garante de l'eau sur le territoire

En janvier 2020, la loi NOTRe a transféré de façon obligatoire, des communes vers les Communautés d'Agglomération, les compétences eaux et assainissement. L'Agglo du Grand Guéret mène donc aujourd'hui une politique publique de l'eau, qui s'inscrit dans une logique de cohérence territoriale et de solidarité communautaire.

L'Agglomération gère ainsi l'ensemble du cycle de l'eau sur votre territoire : la production et la distribution de l'eau potable, l'assainissement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales, en complément de la compétence GEMAPI et de l'assainissement non collectif. Cette prise de compétences s'est traduite par la mise en place d'un service public de l'eau, guidé par la volonté d'atteindre un niveau de service identique sur tout le territoire. Repérer les secteurs les plus vulnérables en termes de quantité et de qualité, tendre vers une desserte en eau territoriale harmonisée et sécurisée, tels sont les objectifs du programme pluriannuel d'investissement qui a été élaboré. Soucieuse d'apporter une eau de qualité à chacun de ses habitants, la Com' d'Agglo met en place une régie publique de l'eau garante, à terme, de lisibilité, de proximité et tendant vers une convergence tarifaire. Chaque abonné paiera, sous une décennie, le même prix de l'eau et de l'assainissement sur tout le territoire communautaire.

Ce niveau de services permet à l'Agglo de mettre en place des contrôles plus opérationnels et d'assurer la mise en œuvre du schéma départemental de l'eau aux côtés du Département de la Creuse, afin de sécuriser l'ensemble de la ressource en eau sur le territoire (via, par exemple, des interconnexions entre communes et avec d'autres collectivités situées hors périmètre).

Une question sur l'eau potable et l'assainissement ? Demandez le service Eaux/Assainissement au 05 55 41 04 48.

### L'eau paie l'eau

Les recettes et dépenses eaux et assainissement sont retracées dans un SPIC, un Service Public à Caractère Industriel et Commercial, autonome et équilibré.

### Chiffre clés

130 litres d'eau consommés en moyenne par jour, par habitant.

### Ici, l'Agglo investit pour votre bien-être

Protection des captages, entretien et renouvellement de conduites, modernisation du réseau, création/reconstruction des unités de traitement... autant d'interventions sur le terrain pour le service Eaux/Assainissement, indiquées par des panneaux installés sur chaque chantier.

# Amélioration de l'habitat en centre-ville de Guéret : des aides jusqu'en 2026



L'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain) a démarré depuis le 14 janvier 2021 par la signature d'une convention mobilisant l'intervention et les financements de l'Agglo du Grand Guéret et de ses partenaires. Cette opération vise à favoriser la réhabilitation des logements du centre-ville pour améliorer les conditions de vie des habitants et voir s'installer de nouveaux résidents.

### Des financements importants pour des logements de qualité

Vous êtes propriétaire en centre-ville de Guéret ou investisseur immobilier ? Des aides conséquentes (subventions, défiscalisations, primes) sont mobilisées pour vous, afin de réaliser des travaux de rénovation qualitative de votre logement ou immeuble.

Tous types de travaux peuvent être subventionnés :

- la réhabilitation globale de logements vacants et dégradés,
- l'embellissement des façades,
- la rénovation énergétique des logements,
- les travaux favorisant le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées.

### Un accompagnement global des propriétaires

La Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, pilote de l'opération, a missionné SOLIHA Limousin (en partenariat avec le Creuset Méditerranée et le Bureau d'études ARCUS) pour assurer l'accompagnement technique, administratif et financier des porteurs de projets. Cet accompagnement est réalisé par un interlocuteur unique : le chargé d'opérations de SOLIHA.

Contact : Chargé d'opérations SOLIHA Limousin  
07 49 56 51 42 - [happy-opah-grandgueret@solihha.fr](mailto:happy-opah-grandgueret@solihha.fr)  
Maison de Projet Cœur de Ville, 15 Grande Rue à Guéret.

### Une "happy" communication pour des travaux heureux

La charte graphique et les outils de communication qui sont en cours de déploiement, visent à donner une identité éditoriale au programme. L'univers graphique et les tons employés sont volontairement positifs, tournés vers l'avenir avec les champs lexicaux du "bonheur", du "confort", du "bien-être" comme maîtres-mots. Cette campagne de communication renvoie à l'envie, au plaisir de voir à l'avenir le centre-ville rénové, accueillant et vivant. L'aspect positif et léger de cette communication ne saurait cependant occulter le sérieux du sujet et des objectifs de l'OPAH-RU qui sont de lutter contre le mal logement, la vacance et la dégradation des immeubles.



**Alain CLÉDIÈRE,**  
Vice-Président  
en charge de  
l'habitat et de la  
programmation du  
logement social

Nous sommes convaincus que le lancement de cette opération aura un impact positif important sur le centre-ville de Guéret, en premier lieu pour ses habitants, ses commerçants mais également pour toutes les personnes qui travaillent dans ce quartier, qui consomment, qui flânent... L'importance des aides et l'accompagnement mis en place sont particulièrement incitatifs et permettront de répondre aux attentes des différents porteurs de projet.

